



REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS DE  
L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES  
À VIENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations unies**

68<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 25 juin -2 juillet 2025)

### **Point 10 – L'espace et l'eau**

#### **Déclaration de la délégation française**

[Date de déclaration]

= *Seul le prononcé fait foi* =

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

La France consacre d'importants moyens financiers, scientifiques et techniques pour encourager et mettre en place des coopérations internationales ambitieuses dans ce secteur.

A cet égard, la France souhaite faire une annonce aux délégations sur les suites de la récente et troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOCIII) qui s'est tenue du 9 au 13 juin à Nice et coorganisée avec le Costa Rica.

A cette occasion, le Président de la République Française, Emmanuel Macron, a annoncé le lancement d'une mission spatiale dédiée aux Océans, intitulée CORSAIR.

En marge de la conférence, 27 agences spatiales et organisations ont collectivement adhéré à l'initiative « Space4Ocean Alliance » (S4O), sur proposition de l'agence spatiale française, en signant une déclaration d'intérêt.

Cette initiative a bénéficié du soutien indispensable et essentiel du Bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies notamment pour renforcer les liens entre les acteurs issus du spatial et les acteurs issus du secteur marin et maritime. Nous tenons particulièrement à remercier Aarti Holla-Maini, Directrice du Bureau, Driss El-Hadani, Vice-Directeur du Bureau, leur équipe et les membres fondateurs de l'Alliance qui ont rendu cette ambition possible.

La déclaration d'adhésion à l'Alliance Spatiale pour les Océans demeure ouverte à la signature des agences spatiales et des entités nationales dont le mandat a trait aux enjeux marins et maritimes.

**Monsieur le Président,**

La France, à travers son agence spatiale, le CNES, mène par ailleurs de nombreuses missions et programmes en collaboration étroite avec ses partenaires internationaux, notamment dans le cadre du programme de Mercator Ocean International (MOI). L'entité fournit des services d'intérêt général basés sur l'océanographie et axés sur la conservation et l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines pour l'Union Européenne, dont notamment le service européen de surveillance des océans, le Copernicus Marine Service (CMEMS) et le futur jumeau numérique – ou *digital twin* - européen de l'Océan.

Le CNES est par ailleurs impliqué, avec ses partenaires, dans l'implémentation du Portail mondial de l'UNESCO sur la qualité de l'eau et ses applications sur les bassins transfrontaliers du monde.

**Monsieur le Président,**

Au lendemain de l'UNOC, la France réaffirme, au plus haut niveau, sa volonté de continuer à faire de l'Océan sa priorité et d'encourager la coopération internationale au service de la durabilité des Océans et de la gestion de la ressource en eau.

Je vous remercie./.